



## CRITERES DE RECEVABILITE POUR LA CERTIFICATION INITIALE, LE MAINTIEN ET LE RENOUELEMENT DE LA CERTIFICATION DE MANAGER QUALITE

### 1 - Certification Initiale (filière par examen après formation qualifiante)

Formation initiale (Cf. Note 1)		BAC et + (diplôme universitaire ou formation qualifiante équivalente)
Expérience Professionnelle (Cf. Note 2)	certificat AFAQ COMPETENCES <b>mention « Junior »</b> (cf. Note 3)	entre 2 et 4 ans dont 1 an dans des activités liées au management de la qualité (Cf. Note 4)
	certificat AFAQ COMPETENCES et EOQ	4 ans dont 2 ans dans des activités liées au management de la qualité (Cf. Note 4)
Formation ou acquisition de connaissances en management de la qualité		La formation au management de la qualité doit avoir été préalablement <b>enregistrée</b> par AFAQ COMPETENCES. Durée minimale de 80 heures (cf. Note 6) <b>Possibilité d'équivalence des formations non enregistrées</b> (cf. Note 5)

### 2 - Maintien et renouvellement de la certification

Le maintien de la certification à 18 mois est effectué par un suivi de l'activité du certifié dans le domaine du management de la qualité. L'évaluation de maintien est faite sur dossier.

Pour assurer le maintien de son certificat, la personne certifiée doit démontrer que, depuis sa certification :

- elle a exercé au moins 12 mois des fonctions relatives au métier certifié (2) (4),
- elle a amélioré sa connaissance du management de la qualité par une formation d'au moins 1 journée,
- elle a réalisé au moins un audit interne relatif au management de la qualité.

Le renouvellement de la certification est basé sur un suivi de l'activité du certifié dans le domaine du management de la qualité et un entretien oral de présentation devant un jury des formations réalisées et des compétences acquises ou maintenues.

Pour assurer le renouvellement de son certificat, la personne certifiée doit démontrer que, durant les trois années de sa certification :

- elle a exercé au moins 24 mois des fonctions relatives au métier certifié (2) (4),
- elle a amélioré sa connaissance du management de la qualité par une formation d'au moins 2 journées,
- elle a réalisé au moins 3 audits internes relatifs au management de la qualité.

Dans les deux cas, le certifié doit :

- fournir les justificatifs de maintien des connaissances par des formations, la participation à des colloques...
- établir un relevé d'activité.

### NOTES EXPLICATIVES :

- (1) Y compris diplôme/certificat d'un niveau III selon la nomenclature officielle des niveaux de formation.
- (2) Durée continue ou partielle cumulée (avec justificatifs dans ce dernier cas).
- (3) La mention « Junior » disparaîtra après 18 mois de certification si le candidat répond aux critères du maintien.
- (4) L'expérience dans des activités liées au management de la qualité peut inclure: la mise en œuvre des dispositions d'un système de management de la qualité dans une ou plusieurs entreprises ayant un SMQ établi sur la base des référentiels ISO 9001 : 2000 ou équivalent, la réalisation d'audits ou diagnostics qualité, projets d'amélioration de la qualité, gestion d'équipe qualité, etc. Cette expérience peut comprendre une formation longue (> à 6 mois) de type DESS, Mastère ou équivalent.
- (5) Les formations pourront être considérées comme recevables dans la mesure où le candidat fournit une attestation de formation et le programme détaillé de celle-ci. Si les formations ont été réalisées par (ou au sein de) l'entreprise, le candidat fournira une attestation de l'employeur et un programme détaillé de la formation. Si les éléments présentés sont conformes aux critères exigés, une équivalence de formation est réalisée avant l'inscription à l'examen. Si le stage a été suivi depuis plus de 18 mois, l'acquisition d'un minimum de 6 mois d'expérience est requis préalablement à l'inscription à l'examen.  
Si le candidat n'a pas suivi de formation mais possède l'expérience dans les domaines relevant du métier concerné, une équivalence peut être attribuée suite à une analyse préalable à l'inscription à l'examen.
- (6) Liste disponible auprès d'AFAQ AFNOR Certification et sur [www.afaqcompetences.org](http://www.afaqcompetences.org)